

La Balme de Sillingy, le 1^{er} octobre 2024

**LISTE DES DÉLIBÉRATIONS EXAMINÉES
CONSEIL MUNICIPAL DE LA BALME DE SILLINGY**

Lundi 30 septembre 2024 à 19h30 en salle des Fartoz

2024-051 : Création de trois emplois non permanents pour accroissement saisonnier d'activité au pôle scolaire jeunesse

Après en avoir délibéré, le conseil municipal adopte à l'unanimité la délibération.

2024-052 : Avenant à la convention de co-maîtrise d'ouvrage avec la CCFU

Après en avoir délibéré, le conseil municipal adopte à l'unanimité la délibération.

2024-053 : Acquisition foncière espaces naturels sensibles – Parcelle A 304

Après en avoir délibéré, le conseil municipal adopte à l'unanimité la délibération.

2024-054 : Acquisition foncière route des Carasses – Parcelles C 695 et C696

Après en avoir délibéré, le conseil municipal adopte à l'unanimité la délibération.

2024-055 : Acquisition foncière route des Carasses – Parcelle C 1747

Après en avoir délibéré, le conseil municipal adopte à l'unanimité la délibération.

2024-056 : Acquisition foncière route de Vivelle - Parcelle C 4838

Après en avoir délibéré, le conseil municipal adopte à l'unanimité la délibération.

2024-057 : Biens vacants et sans maîtres – incorporation dans le domaine communal – Parcelles C 591 et C 811

Après en avoir délibéré, le conseil municipal adopte à l'unanimité la délibération.

2024-058 : Autorisation d'une convention de servitude de passage de canalisation d'eaux usées route de Vivelle - Parcelle section 0C

Après en avoir délibéré, le conseil municipal adopte à l'unanimité la délibération.

2024-059 : Autorisation d'une convention de servitude de passage de canalisation d'eaux usées route de Paris – Parcelles section 0C

Après en avoir délibéré, le conseil municipal adopte à l'unanimité la délibération.

2024-060 : Rapport annuel du délégataire du crématorium communal

Après en avoir délibéré, le conseil municipal prend acte à l'unanimité du rapport.

2024-061 : Approbation d'une convention constitutive d'un groupement de commande pour les travaux d'aménagement du parking de la base de loisirs du Tornet

Après en avoir délibéré, le conseil municipal adopte à l'unanimité la délibération.

2024-062 : Abrogation de la délibération n° 1995.29 du 17 juillet 1995 portant exonération de taxes

Après en avoir délibéré, le conseil municipal adopte à l'unanimité la délibération.

2024-063 : Taxe d'habitation – Majoration de la cotisation due au titre des logements meublés non affectés à l'habitation principale

Après en avoir délibéré, le conseil municipal adopte à l'unanimité la délibération.

2024-064 : Attribution d'une subvention exceptionnelle au comité de Jumelage de La Balme de Sillingy

Après en avoir délibéré, le conseil municipal adopte à l'unanimité la délibération.

2024-065 : Rapport d'activité 2023 des services de la communauté de communes Fier et Usse (CCFU)

Après en avoir délibéré, le conseil municipal prend acte à l'unanimité du rapport.

2024-066 : Rapport d'activité 2023 sur le prix et la qualité du service (RPQS) de l'eau géré par la communauté de communes Fier et Usse (CCFU)

Après en avoir délibéré, le conseil municipal prend acte à l'unanimité du rapport.

2024-067 : Rapport d'activité 2023 sur le prix et la qualité du service (RPQS) de l'élimination des déchets géré par la communauté de communes Fier et Usse (CCFU)

Après en avoir délibéré, le conseil municipal prend acte à l'unanimité du rapport.

2024-068 : Désaffectation, déclassement et cession de parcelles communales au centre-bourg

Après en avoir délibéré, le conseil municipal adopte à l'unanimité la délibération.

2024-069 : Mise à jour des rétrocessions "Cœur de Balme" - partie Est

Après en avoir délibéré, le conseil municipal adopte à l'unanimité la délibération.

2024-070 : Conditions d'accessibilité des logements à prix maîtrisés "Cœur de Balme" - partie Ouest

Après en avoir délibéré, le conseil municipal adopte à l'unanimité la délibération.

2024-071 : Abrogation de la délibération n° 2002-106 du 16 décembre 2002 portant intégration au domaine public de la voirie du lotissement « Les Berges »

Après en avoir délibéré, le conseil municipal adopte à l'unanimité la délibération.

La secrétaire de séance
Élisabeth BOVIN



Le Maire
Séverine MUGNIER